

# Ouvrière ou ouvrier certifié d'entretien Charpenterie-menuiserie

Service des ressources matérielles (atelier) Surcroît de travail à temps plein d'une durée prévisible de 5 mois

Concours no : 51-2017-2018-69 Début d'affichage : 2017-11-13 Fin d'affichage : 2017-11-22

Nous recherchons une ouvrière ou un ouvrier certifié d'entretien en charpenterie-menuiserie pour occuper un surcroît de travail à temps plein d'une durée prévisible de 5 mois au service des ressources matérielles.

#### Nature du travail

Sous la responsabilité du gestionnaire des ressources matérielles et de l'équipement, la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

### **Attributions caractéristiques**

La personne salariée de cette classe d'emplois exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé, elle effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installation sanitaires et d'installations mécaniques simples ; elle peut également s'occuper de l'entretien préventif de l'équipement.

Elle est parfois appelée à coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

#### **Qualifications requises**

Scolarité ou certificat de qualification et expérience

Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois (en charpenterie-menuiserie) ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et huit (8) années d'expérience.

Ou

Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

## Exigence particulière

Détenir un permis de conduire valide.

#### Point d'attache

Atelier de Baie-Comeau

### Lieu de travail

Toutes les écoles du territoire de la commission scolaire.

### Horaire de travail

38,75 heures/semaine, du lundi au vendredi.

## **Entrée en fonction**

Immédiate

### **Traitement**

22,82 \$ / l'heure

Les personnes intéressées devront, **avant 16 h le 22 novembre 2017**, faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une copie conforme à l'originale des diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante :

Commission scolaire de l'Estuaire, service des ressources humaines 771, boul. Jolliet, Baie-Comeau (Québec) G5C 1P3 ou par télécopieur au (418)-589-2711 ou par courriel au rh@csestuaire.qc.ca,

en mentionnant le numéro de concours

Note : Les candidates et candidats admissibles seront soumis à des tests visant à vérifier leurs capacités à exercer ce poste. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Commission scolaire de l'Estuaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.